



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

La Fondation pour la Nature et l'Homme œuvre pour un monde équitable et solidaire qui respecte la Nature et le bien-être de l'Homme. Elle a pour mission de proposer et accélérer les changements de comportements individuels et collectifs, et soutenir des initiatives environnementales en France comme à l'international pour engager la transition écologique de nos sociétés.

CAHIER D'ACTEUR

Pour une stratégie énergétique résolument tournée vers les énergies renouvelables et les économies d'énergie

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, la France doit prendre le chemin de la transition énergétique, respectueuse du climat, de l'environnement et de la santé de tous, basée sur les énergies renouvelables et la baisse de la consommation globale d'énergie. La PPE doit contribuer à programmer la sortie des énergies du passé, coûteuses, dangereuses et polluantes, que sont les énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) et le nucléaire. La transition énergétique est une source d'activité économique : jusqu'à 1 million d'emplois directs et indirects créés d'ici 2050. Elle permet également de lutter contre la précarité grâce à la rénovation des logements, et se place ainsi dans une démarche de solidarité. Enfin, il est nécessaire de faire évoluer la gouvernance de l'énergie et réintégrer le citoyen dans la prise de décision énergétique.

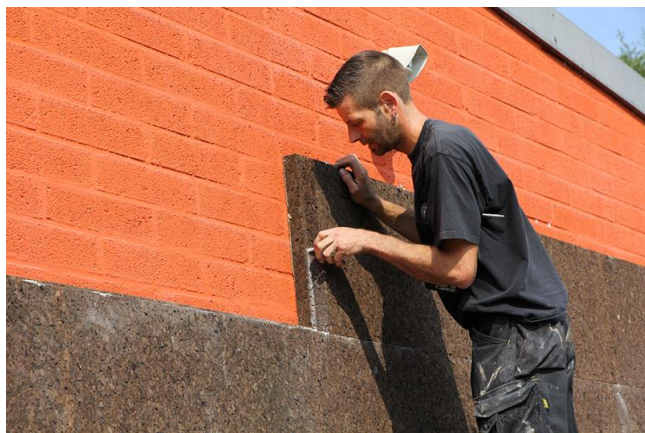
Vers une baisse de la consommation d'énergie en France

Aujourd'hui, notre consommation d'énergie et d'électricité vont baisser, ou au maximum stagner. Même avec les nouveaux usages liés au développement du numérique et du véhicule électrique, cette consommation devrait poursuivre sur une tendance baissière, notamment grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos logements (via la rénovation et l'isolation), de nos appareils et de l'industrie.

Dans ce contexte, la part croissante des énergies renouvelables dans le mix énergétique français doit nous conduire mécaniquement à réduire la part du nucléaire. Nos centrales nucléaires vieillissantes perdent en compétitivité face aux énergies renouvelables dont le prix ne cesse de baisser, quand celui du nucléaire augmente.

⇒ **La PPE doit inscrire comme objectif minimum la baisse de 12,3% de la consommation finale d'énergie en 2023 par rapport à 2012.**

RÉNOVER LES BÂTIMENTS CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET FACILITER LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE À LA MAISON



Massifier la rénovation énergétique des logements et lutter contre la précarité

La réduction de la consommation énergétique est nécessaire pour lutter contre le changement climatique et pour plus de justice sociale. Or, c'est un chantier qui a pris trop de retard, comme le souligne le Conseil Economique, Social et Environnemental dans son avis sur la mise en œuvre de la transition énergétique.

La France compte 7,4 millions de logements mals isolés, dont plus de 3,8 millions occupés par des ménages en situation de précarité énergétique (on considère un ménage en situation de précarité énergétique lorsqu'il consacre plus de 10% de ses revenus à ses dépenses énergétiques, principalement de chauffage). La rénovation thermique permettrait à la plupart de ces foyers de sortir de leur situation de précarité énergétique. Aujourd'hui, même si des aides existent pour encourager la rénovation de l'habitat, elles restent complexes à comprendre – crédit à taux zéro, crédit d'impôt, etc – et les sommes allouées trop faibles pour accélérer le mouvement de rénovation énergétique. L'implication des pouvoirs publics est donc essentielle, notamment pour que les plus modestes puissent aussi

faire isoler leur logement.

Selon la FNH, plusieurs leviers devraient être activés :

- Un conseil indépendant et de proximité pour les ménages, afin d'engager les travaux les plus adaptés
- Une allocation des financements publics en priorité vers les rénovations performantes et vers les ménages précaires vivant dans des passoires énergétiques
- Une obligation de rénovation des logements les moins performants

La FNH promeut aussi les économies d'énergie et d'électricité sur les équipements domestiques, à la fois du point de vue des normes et des comportements. Les économies sur la consommation spécifique d'électricité peuvent atteindre 30% avec un ensemble de gestes simples. C'est bon pour le portefeuille des ménages qui économisent sur leur facture énergétique !

Dans les transports, il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique, en développant les modes de transports alternatifs (vélo via un « plan vélo » financé pour aider les collectivités à renforcer les infrastructures), transports en commun, train, covoiturage) et en accélérant le déploiement de véhicules électriques et bio-GNV.

FAIRE D'UN DEPLOIEMENT ACCELERE DES RENOUVELABLES LA CLE DE VOUTE DE LA POLITIQUE ENERGETIQUE

Les énergies renouvelables peuvent atteindre 45% du mix énergétique de la France en 2030 et 100% du mix en 2050.

La France, du fait de ses caractéristiques géographiques, jouit de grandes marges de progression concernant le développement des EnR. Dans une évaluation théorique du gisement national pour la production d'électricité

d'origine renouvelable réalisée par l'Ademe en 2015, les possibilités sont apparues comme 5 fois supérieures aux capacités de production actuellement installées (nucléaire, pétrole, gaz, renouvelables). Les scénarios solides du gestionnaire de réseau d'électricité RTE prévoient que les énergies renouvelables pourraient passer de 20 GW en 2016 (hors hydraulique) à une fourchette allant de 90 GW à 123 GW en 2035 !

En outre, les énergies renouvelables coûtent de moins en moins cher et sont de plus en plus compétitives. Elles permettent d'envisager sereinement le remplacement des centrales nucléaires et des énergies fossiles

La PPE doit apporter de la visibilité aux acteurs en fixant des objectifs à 2023 et 2028 pour chaque filière qui marquent une accélération par rapport à la PPE actuelle et nous permettent de viser 45% d'ENR en 2030.

Accélérer le déploiement du solaire

La FNH défend un déploiement accéléré du solaire, au travers de soutiens publics dédiés. L'énergie solaire, en particulier photovoltaïque, est de plus en plus compétitive. Son coût de production a été divisé par plus de 10 en 15 ans, et peut encore être divisé par deux d'ici 2050. Dans le même temps, le coût de fonctionnement des centrales thermiques et nucléaires ne cesse de croître. La FNH plaide pour une installation massive de panneaux solaires sur les toitures disponibles et les terrains non-utilisés. Nos voisins italiens ont instauré dans la loi l'obligation d'installer des panneaux solaires sur toutes nouvelles constructions. Ce dispositif, accompagné d'aides, se montre efficace pour la transition énergétique. La capacité solaire pourrait être rapidement multipliée par 4 sans bouleverser le réseau électrique français. La part du solaire dans le mix énergétique passerait alors de 1,6% à 8%. Il serait possible, d'ici 2028, d'atteindre au minimum 10% de la production électrique française faite à partir de l'énergie solaire (45 à 50 GWh en 2028), soit 6 fois plus qu'aujourd'hui.

Pour la FNH, l'amélioration des soutiens au photovoltaïque passe notamment par une **régionalisation des tarifs d'achat et l'alignement du seuil minimal des appels d'offre sur le plafond européen de 500 kW**. L'objectif est de renforcer l'égalité

entre les territoires. C'est aussi de permettre à toutes les catégories d'opérateurs (petits et plus grands) de trouver leur place et d'obtenir des retours raisonnables sur leurs investissements.

La PPE doit inscrire l'objectif plancher d'une production photovoltaïque à hauteur de 20 GW en 2023.

Déployer l'éolien terrestre et offshore

La France doit aussi compter sur le développement de son parc éolien pour augmenter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique. D'ici 2050, le parc éolien terrestre peut être triplé et atteindre 18 000 éoliennes (il y en a environ 11 000 en France). C'est la quantité d'éoliennes aujourd'hui présentes en Allemagne. De plus, le large territoire marin de la France est un avantage stratégique lui permettant d'installer des éoliennes dites "off-shore" au large des côtes. Elles sont très efficaces, grâce à la permanence des vents marins. Elles pourraient être accompagnées d'hydroliennes immergées qui produisent de l'électricité grâce aux courants marins.

La PPE doit se donner pour objectif minimum une production électrique d'origine éolienne terrestre équivalente à 26 GW en 2023. L'éolien off-shore produirait jusqu'à 6 GW, et l'hydrolien jusqu'à 2GW.

Développer le biogaz et veiller à un usage soutenable de la biomasse

L'avenir énergétique de la France est dans la sobriété et le foisement des énergies renouvelables il n'est pas dans le tout-électrique ou tout-biogaz. Cependant le soutien au gaz renouvelable doit être renforcé.

Développer un plan européen d'investissement dans les ENR

La FNH propose que l'Europe se dote d'un plan d'investissement dans les énergies renouvelables, comme dans les autres piliers de la transition énergétique, via notamment l'action de la Banque européenne d'investissement (BEI). Entre pays du Nord et pays du Sud de l'Europe, la FNH propose un compromis : que seuls les investissements favorables à la transition écologique et en même temps soutenus par la BEI, dont la rigueur est reconnue, soient retirés du déficit

public.

Placer une plus grande partie des ENR entre les mains des citoyens

La FNH défend une stratégie énergétique comprenant **15% des énergies renouvelables placées dans les mains des citoyens** à l'horizon 2030. En effet, la transition énergétique nécessite la participation de tous. Les citoyens peuvent porter des actions pour aider la transition et profiter de ses nombreuses retombées positives. C'est le cas de l'investissement citoyen dans les projets d'énergies renouvelables, au niveau d'un territoire.

FERMER LES CENTRALES AU CHARBON

La première phase de la prochaine PPE doit permettre de fermer les dernières centrales à charbon encore en activité en France et accompagner les transitions professionnelles et la création de nouvelles activités dans les bassins d'emplois concernés.

RETIRER DES TRANCHES NUCLEAIRES AU FUR ET A MESURE QUE LES ENR MONTENT EN PUISSANCE

Plusieurs scénarios l'ont montré (RTE, negawatt, Ademe), il est possible de fermer des réacteurs nucléaires tout en fermant les centrales au charbon et au fuel, et se rapprocher ainsi au maximum de l'objectif fixé par la loi de 50% de nucléaire dans le mix électrique français en 2025.

Pour l'instant, seule la fermeture de la centrale de Fessenheim est programmée. **Selon la FNH, la PPE devra établir combien de réacteurs supplémentaires fermeront d'ici à 2023 et d'ici à 2028, permettant alors d'atteindre le 50 % de nucléaire. La PPE doit donner une visibilité claire sur l'évolution du parc nucléaire pour éviter des investissements inutiles et coûteux**, et permettre d'accompagner les territoires. L'argent nécessaire à la rénovation des centrales arrivant à leur 40^e année de vie sera réorienté vers le développement des énergies renouvelables.

REPENSER LA POLITIQUE DE MOBILITE

Développer les alternatives à la voiture individuelle et donner la priorité aux modes les moins émetteurs de gaz à effet de serre, pour réduire la dépendance aux fossiles

Les normes européennes doivent en premier lieu permettre de réduire drastiquement la consommation des véhicules neufs. Au niveau national, l'évolution de la prime à la conversion vers une véritable "prime à la mobilité" est un levier incontournable pour soutenir le remplacement des vieux véhicules par des véhicules moins polluants, mais aussi des vélos ou l'adhésion à un système de véhicules partagés. Il faut également revaloriser le potentiel écologique du train, favoriser les transports en commun, ou encore créer un fond national pour financer les infrastructures cyclables (200 millions € par an). Il est aussi impératif de remettre une part significative des camions sur les rails, grâce à une stratégie ferroviaire honnête et volontariste, mais également grâce à la suppression des niches fiscales sur le gazole routier.

CONCLUSION

Dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle PPE, la FNH promeut la **réduction de la consommation énergétique**. Elle passe surtout par la rénovation énergétique des bâtiments, mesure écologique et de justice sociale, et par la réduction de la place de la voiture dans nos déplacements. La Fondation estime que les **énergies renouvelables** pourraient représenter 100% du mix énergétique français à terme, et 45% du mix en 2030. Ces énergies sont de plus en plus compétitives et permettent d'envisager sereinement le remplacement des centrales nucléaires et des centrales fossiles. La PPE doit permettre d'accélérer le déploiement du solaire, de l'éolien, ainsi que d'enclencher la réduction de la part du nucléaire. La FNH défend également une stratégie énergétique comprenant 15% des énergies renouvelables placées dans les mains des citoyens à l'horizon 2030.

Enfin, la Fondation promeut la **mobilité** écologique et accessible à tous, qui réduit notre consommation d'énergies fossiles et nous permette de respecter nos engagements internationaux et européens sur le climat.